



**COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Séance du Mardi 24 mai 2016**

Le Conseil communautaire s'est réuni à la Salle des Fêtes à Ban-sur-Meurthe Clefcy, le **Mardi 24 Mai 2016 à 20 heures**, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur David VALENCE, Président de la Communauté de Communes.

**Présents** : **Anould** : Alain DEMANGE, Michèle PERRIN. **Ban-sur-Meurthe-Clefcy** : Sylvia DIDIERDEFRESSE, **Fraize** : Jean-Marie BARADEL, Jean-François LESNE, Jean-Pierre QUINANZONI. **Mandray** : Emmanuel LAURENT. **Plainfaing** : Anne-Marie JACQUES, Patrick LALEVEE. **Saint-Dié-des-Vosges** : David VALENCE, Vincent BENOIT, Jean-Louis BOURDON, Dominique CHOBAUT, Gina FILOGONIO, Marc FRISON-ROCHE, Mustafa GUGLU, Claude KIENER, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Jacqueline THIRION, Nathalie TOMASI, Bruno TOUSSAINT, Christine URBES, Serge VINCENT, Patrick ZANCHETTA. **Saint-Léonard** : Marc MADEDDU. **Saulcy-sur-Meurthe** : Jacques JALLAIS, Pascal THOMAS, Fanny WAGNER. **Taintrux** : Jean-Luc DIEUDONNE.

**Excusés ayant donné procuration** : Jean-Paul BESOMBES (Saint-Dié-des-Vosges) à Marc FRISON-ROCHE, Marie-Christine BOURGARD (Fraize) à Jean-Marie BARADEL, Jacques HESTIN (Anould) à Alain DEMANGE, Françoise LEGRAND (Saint-Dié-des-Vosges) à Dominique CHOBAUT, Annabelle SAYER (Taintrux) à Jean-Luc DIEUDONNE.

**Excusée** : Virginie THOMAS.

**A été nommée secrétaire** : Mme Fanny WAGNER

Nombre de membres : ♦ Afférents au Conseil communautaire : 35 ♦ Présents : 29 ♦ Votants : 34

Date de la convocation : Mercredi 18 mai 2016.

**2016/05/01 : Demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales pour la création d'une aire de jeux à la maison de l'enfance à Saint-Léonard.**

Le Conseil communautaire approuve la création d'une aire de jeux à la maison de l'enfance sise à Saint-Léonard et sollicite le soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales des Vosges (CAF) pour la réalisation de cette opération.

**Vote à l'unanimité.**

**2016/05/02 : Décision modificative n° 1 du budget 2016 annexe Ordures ménagères.**

Le Conseil communautaire approuve la décision modificative n°1 du budget annexe Ordures ménagères 2016 telle que présentée ci-dessous :

SECTION DE FONCTIONNEMENT						
Chapitre	Article	Désignation	Dépenses		Recettes	
			Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
67	673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)		10 000,00		
<b>022</b>	<b>022</b>	Dépenses imprévues	-10 000,00			
023	023	Virement à la section d'investissement	-500,00			
042	6811	Op.d'ordre transfert entre sections / Dot. aux amortissements		500,00		
<b>Totaux</b>			<b>-10 500,00</b>	<b>10 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT						
Chapitre	Article	Désignation	Dépenses		Recettes	
			Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
021	021	Virement de la section de fonctionnement			-500,00	
040	28182	Op.d'ordre de transfert entre sections / Matériel de transport				500,00
<b>Totaux</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-500,00</b>	<b>500,00</b>

***Vote à l'unanimité.***

#### **2016/05/03 : Création d'un service mutualisé des Ressources Humaines.**

Le Conseil communautaire décide de créer le service mutualisé « Ressources Humaines » à compter du 1<sup>er</sup> Juin 2016. Le Président ou son représentant est autorisé à signer les conventions à intervenir, qui régissent, notamment, les conditions d'emploi des agents concernés ainsi que les mécanismes financiers, et dit que les effets financiers résultant de la création du service commun des Ressources Humaines pourront être pris en compte pour imputation sur l'attribution de compensation.

***Vote à l'unanimité.***

#### **2016/05/04 : Modification du tableau des effectifs (service mutualisé).**

Le Conseil communautaire décide de créer les postes suivants :

- 1 poste d'Attaché à temps complet,
- 2 postes de Rédacteur Principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet,
- 1 poste d'Animateur Territorial à temps complet,
- 2 postes d'Adjoint Administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet,
- 1 poste d'Adjoint Administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet,
- 2 postes d'Adjoint Administratif de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet,
- 1 poste d'Adjoint Administratif de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet.

***Vote à l'unanimité.***

#### **2016/05/05 : Participation au fonctionnement de la Navette des Crêtes pour 2016.**

Le Conseil communautaire approuve la contribution aux dépenses prévues du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges et du Conseil Départemental des Vosges pour la Navette des Crêtes pour un montant total de 5 340 € au titre de l'année 2016.

***Vote à l'unanimité.***

**2016/05/06 : Approbation du règlement intérieur du Plateau Technique du Pôle de l'Eco-Construction des Vosges.**

Le Conseil communautaire approuve le règlement intérieur du Plateau technique du Pôle de l'Eco-Construction des Vosges situé sur la commune de Fraize.

*Vote à l'unanimité.*

**2016/05/07 : Avis sur l'arrêté de Projet de périmètre de la future Communauté d'Agglomération.**

Le Conseil communautaire donne **un avis favorable** au projet de périmètre tel que dressé par l'arrêté préfectoral n°554/2016 du 2 mai 2016 et exprime la volonté que l'établissement public de coopération intercommunale né de la fusion des 6 communautés de communes soit, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017, une communauté d'agglomération, dont le siège sera situé à Saint-Dié-des-Vosges.

*Vote à l'unanimité.*

**2016/05/08 : Demande de soutien financier pour la définition d'une stratégie de développement territorial.**

Afin de permettre la mise en œuvre d'une stratégie de développement territorial de la future entité au nom des 6 Communautés de Communes, le Conseil communautaire approuve le portage technique, administratif et financier de cette opération par la CCSDDV, et sollicite par conséquent un soutien financier auprès de la Région Grand Est et de l'Europe au titre du FEADER.

*Vote à l'unanimité.*

**2016/05/09 : Attribution d'une subvention au cabinet Alexis.**

Le Conseil communautaire décide d'octroyer une aide financière d'un montant total de 12 000 € au Cabinet Alexis pour l'année 2016 à savoir :

- une aide de 9000 € pour le suivi de 9 dossiers de créateurs ou repreneurs d'entreprises,
- une aide de 3 000 € pour le prix Trajectoire 2016.

*Vote à l'unanimité. (1 abstention : Mme Christine URBES).*

**2016/05/10 : Désignation d'administrateurs à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration de la Société d'Équipement Vosgienne.**

Le Conseil communautaire décide de désigner Monsieur David VALENCE pour représenter la Communauté de Communes au sein des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires de la SEV.

8 délégués ont été désignés pour assurer la représentation de la Communauté de Communes de Saint-Dié-des-Vosges au sein du Conseil d'Administration de la SEV à savoir Messieurs David VALENCE, Vincent BENOIT, Jean-Paul BESOMBES, Patrick ZANCHETTA, Serge VINCENT, Jacques JALLAIS, Alain DEMANGE et Jean-Marie BARADEL

*Vote à l'unanimité. (1 abstention : M. Vincent BENOIT).*

**2016/05/11 : Demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR pour l'aménagement de locaux professionnels au Pôle de l'Eco-Construction des Vosges.**

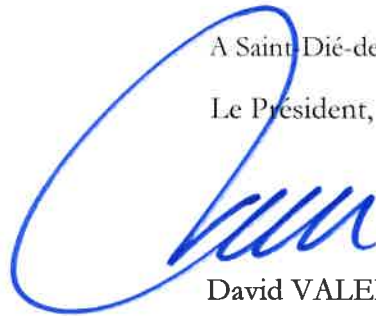
Afin de permettre l'accueil d'entreprises au Pôle de l'Eco-Construction des Vosges, le Conseil communautaire approuve l'aménagement de 5 cellules. Cette opération est estimée à 342 507 € HT. La CCSDDV sollicite le soutien financier de l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux.

***Vote à l'unanimité.***

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

A Saint-Dié-des-Vosges, le 25 mai 2016,

Le Président,



David VALENCE

